

COMPLÉMENT

COURS LIÉS AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT

FONDEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT EN CLASSES ORDINAIRES

30 ECTS

Valable dès : semestre d'automne 2020

Bases juridiques : Règlement du 24 juillet 2019 relatif aux programmes d'études en pédagogie spécialisée ; Règlement du 27 septembre 2016 relatif aux modalités d'évaluation en pédagogie spécialisée.

Signification des abréviations :

Code UE : code de l'unité d'enseignement
Titre UE : titre de l'unité d'enseignement
Type UE : type d'unité d'enseignement : **C** = cours, **E** = travail écrit, **K** = colloque, **S** = séminaire, **T** = stage, **A** = Autre (cours pratiques)
h/s : heures par semaine (**B** = cours-blocs)
n/s : nombre de semestres : **1** = cours semestriel, **2** = cours annuel
h/total : total des heures
Type d'examen : **EN** = évaluation ayant lieu hors de l'unité d'enseignement avec note, **EMN** = évaluation de module ayant lieu hors des unités d'enseignement avec note, **IN** = évaluation intégrée avec note, **I** = évaluation intégrée sans note
ECTS: crédits ECTS

MODULE 1		Fondements de l'enseignement en classes ordinaires	CODE MODULE: L22.00170				15 ECTS	
<i>Code UE</i>	<i>Titre UE</i>	<i>Type UE</i>	<i>h/s</i>	<i>n/s</i>	<i>h/total</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>ECTS</i>	
L22.00561	Didactique de l'enseignement régulier	C	2	1	28	IN	3	
L22.00279	Didactique des mathématiques	C	2	1	28	IN	3	
L22.00473	Didactique du français	C	2	1	28	IN	3	
L22.00255	Evaluation à l'école primaire	C	2	1	28	IN	3	
L22.00548	Echec scolaire	C	2	1	28	IN	3	

Description du module : Ce module permet d'acquérir des compétences de base dans le domaine de l'enseignement en classes ordinaires. Celles-ci incluent des connaissances et des capacités à planifier des séquences d'apprentissage fondées scientifiquement, à les mettre en œuvre, à les réfléchir au regard des approches didactiques en vigueur :

- acquisition de connaissances didactiques générales qui met un accent particulier sur la planification, la mise en œuvre, la réflexion requises pour édifier une séquence didactique différenciée favorisant la prise en charge d'un groupe hétérogène ;
- acquisition de connaissances permettant d'évaluer et de planifier scientifiquement des leçons en français et en mathématiques ;
- acquisition de connaissances permettant de dépister les facteurs qui entravent les processus d'apprentissage en cas d'échec scolaire.

MODULE 2		Pratique de l'enseignement en classes ordinaires	CODE MODULE: L22.00171				15 ECTS	
<i>Code UE</i>	<i>Titre UE</i>	<i>Type UE</i>	<i>h/s</i>	<i>n/s</i>	<i>h/total</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>ECTS</i>	
L22.00701	Pratique dans l'enseignement primaire et TIC *	T	6	1	84	I	9	
L22.00564	Séminaire d'analyse des pratiques	T	2	1	28	I	3	
L22.00700	Didactique transversale (Musique, Éducation physique) *	C	2	1	28	I	3	

Description du module : Ce module permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement en classes ordinaires. Celles-ci sont développées par :

- la mise en œuvre des connaissances didactiques et l'expérimentation pratique dans le cadre d'un stage dans les classes ordinaires ;
- l'acquisition de capacités réflexives pour évaluer l'efficacité de sa pratique professionnelle ;
- l'acquisition de connaissances sur la manière dont les TIC peuvent être intégrés aussi bien dans les pratiques d'apprentissage que dans les tâches administratives de l'école.

L'acquisition de connaissances didactiques transversales en musique et en éducation physique s'effectue conformément aux approches méthodologiques en vigueur.

* Unités d'enseignement conjointes selon l'art. 5 du Règlement du 27 septembre 2016 relatif aux modalités d'évaluation en pédagogie spécialisée.